

La réforme des retraites : Ou comment appauvrir les retraités actuels et futurs !

Jean-Paul Delevoye vient de présenter son plan pour une réforme complète du système de retraite. Sans surprise, c'est encore un mauvais coup d'une ampleur inégalée. On n'en attendait pas moins de ce gouvernement !

3 éléments fondamentaux

- Une règle d'or budgétaire fixant le montant global des pensions de retraite,
- La mise en place d'une retraite à points,
- Un âge pivot à 64 ans.

La règle d'or budgétaire

il s'agit de fixer dans le marbre un montant global des pensions de retraite ne dépassant pas 14% du PIB (Produit Intérieur Brut). C'est le pourcentage actuel.

Comme le nombre de retraités va augmenter et que le taux de croissance du PIB restera faible, cela a pour conséquence de diminuer la valeur des pensions. Comment ?

- Avec une faible revalorisation comme cela a déjà été imposé aux retraités par M. Macron (en 2018, revalorisation de 0,3% pour une inflation de 1,6%). Et même nulle certaines années : cela s'est déjà vu.
- Avec un ajustement en conséquence des valeurs du point (voir plus loin)

Les pensions vont baisser pour tous !

Cette règle s'imposera à tous les retraités, y compris celles et ceux qui sont déjà à la retraite ou qui partiront avant la mise en place du système à points.

Le système à points

Par leurs cotisations, les salariés cumuleront des points pendant toute la carrière. Ces points auront deux valeurs différentes :

- La valeur d'achat quand on cotise
- La valeur de service au moment du départ en retraite. On ne la connaît qu'à ce moment-là. Bonjour la lisibilité !
- Ces 2 valeurs évolueront pour rester dans les clous budgétaires. En clair, la valeur d'achat augmentera (moins de points pour une même cotisation) et la valeur de service diminuera (pension diminuée pour le même nombre de points).

Par rapport au système actuel, c'est toute la carrière qui sera comptabilisée, donc y compris les plus mauvaises années. Cela fera mécaniquement baisser le montant des pensions et surtout pour celles et ceux qui subissent chômage, CDD sans cesse, temps partiel subi, bas

salaires, problèmes de santé, ... c'est-à-dire en majorité les femmes.

Le point de vue d'un expert du social

Déclaration de François Fillon : « la retraite à points, cela permet une chose, faire baisser le montant des pensions de retraite »

L'âge pivot

Comme cela ne suffisait pas, voici l'âge pivot en deçà duquel on subira une décote et au-delà duquel on bénéficiera d'une surcote. Il serait fixé à 64 ans mais évoluera avec l'espérance de vie.

C'est pour faire semblant de respecter la promesse de ne pas toucher à l'âge légal.



D'après Delevoye, les gens seront libres de partir à l'âge qu'ils veulent au-delà de l'âge légal. Quelle liberté pour celles et ceux qui savent qu'ils auront une retraite minable ?

Le MEDEF aux anges !

Il y aura peut-être quelques salariés gagnants avec cette réforme mais pour la plupart, ce sera la soupe à la grimace. Certains en tous cas se frottent les mains, les actionnaires et les grands patrons qui ne déboursent pas un euro de plus pour la solidarité et continueront à profiter des profits en hausse, des golden parachutes, retraites chapeaux, revenus mirobolants et autres gratifications.